

L'HISTOIRE DU CORAN (PARTIE 4 DE 4) : DANS LE PASSÉ, DANS LE PRÉSENT ET POUR TOUJOURS

Évaluation: 2.3

Description: L'origine du Coran, tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Catégorie: [Articles](#) [Le Coran](#) [L'authenticité et la préservation du Coran](#)

par: Aisha Stacey (© 2012 IslamReligion.com)

Publié le: 14 May 2012

Dernière mise à jour le: 14 May 2012

Quand le Coran fut révélé au prophète Mohammed, par l'ange Gabriel, il fut révélé en sept dialectes arabes.^[1] Par conséquent, quand différents compagnons le récitaient, il y avait parfois de légères différences de prononciation. Lorsque le Prophète était encore vivant, il arrivait à clarifier et régler la plupart des désaccords de prononciation.



Dans un hadith, Omar ibn al-Khattab rapporte une anecdote qui démontre clairement à quel point les gens de l'entourage du Prophète avaient à cœur de préserver l'authenticité du Coran et comment le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) arrivait à régler tous les malentendus. Il raconte :

« J'entendis Hisham ibn Hakim réciter un passage de manière différente de la mienne. Je voulus immédiatement le corriger (durant la prière), puis je décidai d'attendre qu'il ait terminé, pour ensuite l'amener devant le Messenger de Dieu. Là, je dis à ce dernier : « Je l'ai entendu réciter d'une manière différente de celle que tu m'as apprise. » Le Prophète m'ordonna de le lâcher et demanda à Hisham de réciter, ce que fit ce dernier. Alors le Prophète dit : « C'est ainsi que ce texte fut révélé. » Il me demanda ensuite de réciter le même passage, ce que je fis. Il dit alors : « C'est ainsi que ce texte fut révélé. Le Coran fut révélé de sept façons différentes, alors récitez-le de la manière qui est la plus facile pour toi. »^[2]

Après la mort du Prophète, des centaines de milliers de non-arabophones se convertirent à l'islam. Quand Outhman ibn Affan devint calife, le Coran était récité dans plusieurs dialectes, avec divers accents. De nombreuses personnes, et surtout celles qui venaient d'embrasser l'islam, ne s'y retrouvaient plus et certains des compagnons du Prophète commencèrent à craindre que l'authenticité du Coran ne soit menacée.

Lors d'un voyage, l'un des compagnons du Prophète remarqua qu'à travers la nation musulmane, les gens récitaient le Coran de plusieurs manières différentes. Il suggéra alors à Outhman d'établir une version orale officielle dans le dialecte de la tribu de Qouraish et une version écrite officielle dans le style littéraire utilisé à Médine. Tous les dialectes de la langue arabe étaient connus pour leur grande éloquence, mais celui de Qouraish était considéré comme le plus expressif et le plus articulé; c'est pourquoi, à travers plusieurs générations, il avait fini par être connu comme le dialecte du Coran.

Outhman ibn Affan connaissait le Coran par cœur et avait une connaissance approfondie des contextes et des circonstances dans lesquels chaque verset du Coran avait été révélé; il était donc la personne toute désignée pour superviser la standardisation du Coran. Comme nous l'avons vu, les divers fragments du Coran avaient été colligés lors du califat d'Abou Bakr et se trouvaient désormais entre les mains de Hafsa, fille d'Omar ibn al-Khattab et épouse du Prophète. Outhman demanda donc à Hafsa de lui remettre le *moushaf* original. Dans les hadiths, on rapporte ainsi ce qui se passa par la suite :

Houdhayfah vint voir Outhman à l'époque où les peuples de Syrie et d'Iraq étaient en guerre contre ceux de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan. Il fut très inquiet de constater les différences de récitation (entre les Syriens et les Irakiens). Il dit donc à Outhman : « Ô guide des croyants! Sauve cette nation avant qu'elle ne se querelle au sujet du Coran, comme les juifs et les chrétiens se sont disputés au sujet de leurs livres. » Alors Outhman envoya un message à Hafsa, qui disait : « Envoie-nous le manuscrit afin que nous en fassions des copies et nous te le rendrons par la suite. »^[3]

Outhman demanda donc aux compagnons les plus fiables, incluant, pour la deuxième fois, Zaïd ibn Thabit, de rédiger des copies du manuscrit, en leur disant : « En cas de désaccord, copiez-le dans le dialecte de Qouraysh. »^[4]

Le manuscrit original fut rendu à Hafsa et Outhman ordonna que toutes les copies non-officielles, que possédaient les gens, soient brûlées ou détruites par d'autres moyens. C'est ainsi qu'il mit fin aux querelles et aux désaccords et que les musulmans furent unis par une version unique. Le « Coran d'Outhman » est celui qui est utilisé, de nos jours, par plus de 1,2 milliards de musulmans, à travers le monde. Le Coran fut donc préservé de génération en génération, chaque *moushaf* étant l'exacte copie de l'original.

« En vérité, c'est Nous qui t'avons révélé le Rappel et c'est Nous qui le préserverons, certes, (contre toute altération). » (Coran 15:9)

On ne sait pas exactement combien de copies furent rédigées sous la supervision d'Outhman, mais plusieurs croient qu'il y en avait cinq, excluant sa propre copie. Les villes de La Mecque, de Médine, de Damas, de Koufa et de Bassorah en reçurent chacune une copie. On retrouve, dans les ouvrages littéraires de l'époque, plusieurs références à ces copies et l'on croit que certaines d'entre elles existent encore, de nos jours, en Turquie et en Ouzbékistan.

Au 14^e siècle, ibn Batuta affirma avoir vu des copies ou des feuilles de ces copies du Coran préparées sous la supervision d'Outhman à Grenade, à Marrakech, à Bassorah et dans d'autres villes. Ibn Kathir rapporta avoir vu une copie du Coran d'Outhman, qui avait été apportée à Damas, en provenance de la Palestine. Il raconte qu'il s'agissait d'un livre « très gros, rédigé dans une belle calligraphie, clairement lisible, avec une encre très foncée, en parchemin fait, je crois, de peau de chameau. »^[5] Ibn Joubayr rapporta avoir vu le manuscrit d'Outhman, dans la mosquée de Médine, en l'an 1184 de l'ère chrétienne. Certains affirment qu'il serait demeuré à Médine jusqu'à ce que les Turcs s'en emparent, lors de la Deuxième Guerre Mondiale. Le Traité de Versailles contient d'ailleurs la clause suivante :

Article 246: dans les six mois suivant l'entrée en vigueur du présent traité, l'Allemagne devra rendre à Sa Majesté, le Roi du Hedjaz, le Coran original du calife Outhman, qui fut retiré de Médine par les autorités turques et que l'on dit avoir été offert à l'ex-empereur Guillaume II. »^[6]

Footnotes:

[1] *Sahih Al-Boukhari, Sahih Mouslim*

[2] Ibid.

[3] *Sahih Al-Boukhari*

[4] Ibid.

[5] Ouloum Al-Quran: une introduction aux sciences du Coran, Ahmad Von Denffer, Islamic foundation, UK.

[6] Major Peace Treaties of Modern History (Les grands traités de paix de l'histoire moderne), New York, Chelsea House Publishers.

L'adresse web de cet article:

<https://www.islamreligion.com/fr/articles/2703/l-histoire-du-coran-partie-4-de-4>

Copyright © 2006 - 2024 IslamReligion.com. Tous droits réservés.